

Le droit de propriété

Dans certains pays, l'achat de biens immobiliers comporte des risques liés au fait qu'il est difficile d'obtenir un titre de propriété. En effectuant des recherches préalables et en retenant les services d'un représentant légal, on peut éviter de tomber dans les griffes de « gens d'affaires » sans scrupules. Dans certains pays, il est possible d'acheter une assurance de titres.

Certains pays limitent les droits des étrangers relativement à l'acquisition de biens immobiliers. Au Mexique, par exemple, les ressortissants de pays étrangers, dont le Canada, doivent obtenir un permis spécial avant d'acheter un terrain. Ils ne peuvent pas posséder de terrains dans une bande de 100 kilomètres le long des frontières et à moins de 50 kilomètres des côtes. De plus, ils ne sont pas autorisés à posséder des droits d'exploitation des minéraux ou de l'eau. En revanche, ils peuvent établir une fiducie qui détiendra le titre de propriété en leur nom.

Les résidents étrangers ont souvent du mal à obtenir une hypothèque s'ils ne travaillent pas sur place. Si vous jouissez

Atténuer le choc culturel *Promenez-vous*

Visitez d'autres régions du pays où vous vivez. Vous vous familiariserez avec l'histoire et la culture locales et vous vous sentirez plus chez vous.

encore du statut de résident du Canada, votre banque canadienne pourra éventuellement vous accorder un prêt personnel garanti par vos biens et votre cote de solvabilité au Canada, mais en général les conditions d'un tel prêt ne sont pas aussi avantageuses que dans le cas d'une hypothèque.

Logements en copropriété

Les logements en copropriété offrent en principe de nombreux avantages aux retraités. Les frais d'entretien des parties extérieures sont partagés par les copropriétaires, et on peut laisser un logement inoccupé pendant de longues périodes sans avoir à s'inquiéter. D'un autre côté, ces logements comportent des risques sérieux dans les pays encore novices dans l'application des lois relatives à ce genre de bien immobilier. Rien ne vous